

Image not found or type unknown



Plus value suite a une succession

Par **anicrobat**, le **10/07/2012** à **18:47**

Bonjour, ma mere est decedée depuis 1 mois. elle était usufruitiere de sa propriété. depuis 6 mois nous vivons ensemble dans cette maison avec mon mari , sachant que cette maison me revenait des que ma mere aurait fermé les yeux. cette maison est aussi notre résidence principale depuis le 26 novembre 2011 . le notaire nous a signifié qu'il faudrait payer 32 pour cent de plus value si je vend cette maison . il me semblait qu'en principe aucune plus value n'est exigée si le bien est résidence principale et que j'en suis l'unique herithier. merci de pouvoir nous repondre et nous eclairer a ce suget